

## **NOUVEAUTE 2015-2016 :**

Recrutement de services civiques d'un nouveau genre à la rentrée 2015-2016 pour venir en appui du dispositif de tutorat sur les 1<sup>ère</sup> années de Licence et participer à la réussite en Licence.

*Est proposée ci-dessous la mission de ces services civiques « nouvelle génération » car tournés vers la pédagogie et le disciplinaire afin de mieux appréhender l'action qui sera menée et de présenter un exemple de conception d'une mission de SC au sein de l'Université de La Réunion.*

### **SERVICES CIVIQUES « ASSISTANT PEDAGOGIQUE – REUSSITE EN LICENCE » :**

---

*5 services civiques pour 8 mois – septembre 2015 / avril 2016.*

#### **PRESENTATION DE LA MISSION :**

Ces services civiques auront pour mission principale de susciter l'ambition chez les lycéens en leur offrant un accompagnement en vue de leur engagement dans un cursus d'enseignement supérieur et d'épauler les étudiants s'inscrivant en 1<sup>ère</sup> année dans le portail « Economie-Gestion-AES » en consolidant le dispositif de tutorat déjà expérimenté sur la filière L1 AES pour accroître leurs chances de réussite sur le nouveau portail qui se déploie à la rentrée universitaire 2015-2016.

Pour l'année 2014-2015, le tutorat a été expérimenté en L1 AES sur le campus du Moufia. La promotion de L1 comprenait 755 étudiants, dont seulement 446 peuvent être considérés comme non-défaillants (présents aux examens du premier et du second semestres). 114 étudiants ont participé au tutorat, avec une implication très diversifiée : entre 1 et 19 séances de tutorat, la médiane s'établissant à 5. La différence moyenne de la note du semestre 2 et celle du semestre 1 est de -0.67. Le tutorat ayant été instauré au second semestre, il est intéressant de comparer ce différentiel pour ceux qui ont suivi le tutorat (+0.82) et ceux qui ne l'ont pas suivi (-1.18). Cela correspond à un écart de 2 points de moyenne pour ceux qui ont participé au tutorat. Ces premiers résultats du tutorat sont donc très encourageants.

#### **OBJECTIFS DE LA MISSION :**

L'objectif principal est de conduire les étudiants de L1 dont les bases sont parfois fragiles vers un parcours de réussite universitaire. Un suivi régulier sur l'année doit permettre de travailler en profondeur sur les méthodes et les concepts non assimilés.

Il s'agit également de promouvoir un encadrement de pair à pair – le service civique encadrera les tuteurs sous la responsabilité de l'enseignant en charge du tutorat. Le dispositif entend placer les étudiants de L2 (tuteurs) et L3 (services civiques) de la filière économie-gestion-AES dont le niveau le permet dans une situation de responsabilité pour participer à la réussite des premières années.

La mission proposée présente un intérêt réel pour les publics accompagnés mais elle offre également une occasion de professionnalisation considérable aux bénéficiaires du service civique qui pourraient être des jeunes se destinant aux métiers de l'éducation et de la formation ou du management.

### **CONCRETISATION DE LA MISSION :**

- Assurer des séances de tutorat au fil de l'année ou des séances de révisions avant examens ;
- Participer au pilotage des tuteurs (gestion des disponibilités, des EDT, des salles) ;
- Participer au suivi des bénéficiaires du tutorat (suivi des présences, relance en cas d'absences, observation de la progression) ;
- Participer à la conception de supports pour le tutorat sous la responsabilité d'un enseignant – enseignant chercheur ;
- Participer aux actions d'évaluation des étudiants (semaines de pré-remises par exemple) ;
- Participer aux dispositions pédagogiques particulières ;
- Participer à diverses manifestations pour éclairer les lycéens sur les attentes de la filière (salon, JPO, pré-remise, etc.) ;
- Participer à la diffusion d'informations concernant notamment les inscriptions, le choix des options, les modalités de stages, les modalités d'évaluation en 2<sup>ème</sup> session, etc.

### **- PUBLIC VISE (volontaire et bénéficiaires) :**

- Les volontaires seront choisis parmi les étudiants de L3 des filières AES, économie et gestion s'étant déjà impliqués dans le dispositif du tutorat et bénéficiant de suffisamment de recul pour être en mesure de s'impliquer dans le pilotage et l'encadrement des tuteurs (qui seront eux des étudiants de L2) aux côtés de l'enseignant responsable du dispositif du tutorat ainsi que de l'équipe pédagogique de la filière. L'accès à la mission de service civique implique donc d'avoir « fait ses preuves » tant du point de vue de sa volonté que de celui de sa compétence.
- Les bénéficiaires du tutorat sont les étudiants inscrits en L1 Economie-Gestion-AES du site du Moufia. Une extension au site du Tampon sur la même filière et à d'autres filières est envisagée après expérimentation.

### **ENCADREMENT DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE :**

- Accueil et encadrement institutionnels – Coordination du dispositif SC pour l'UR : Cathy POMART, Vice-présidente en charge de la Formation et de la Vie Universitaire ;
  - Accompagnement du bénéficiaire dans la rédaction et la soutenance de son rapport de mission ;
  - Association du bénéficiaire dans la rédaction de son livret de compétences.
- Encadrement de terrain : Stéphane MURDAY, Enseignant en Economie-Gestion à l'UR, Responsable du tutorat AES.

### **- INDICATEURS D'EVALUATION DE LA MISSION :**

#### **(à titre indicatif – d'autres indicateurs pourront être mobilisés)**

- Nombre d'étudiants participant aux séances de tutorat et assiduité des étudiants à ces séances ;

- Nombre de tuteurs pilotés par l'assistant pédagogique ;
- Nombre de supports de tutorat produits par le volontaire en SC et qualité de ces supports ;
- Impact du tutorat sur la réussite à la L1 AES des étudiants ayant bénéficié du dispositif ;
- Rapport de l'étudiant volontaire en service civique ;
- Compte-rendu motivé de l'encadrant quant aux aptitudes et aux compétences acquises par le jeune en service civique ;
- Questionnaire de satisfaction à destination des bénéficiaires du tutorat ;
- Nombre de participation du volontaire à des salons, des manifestations ou des rencontres dans des lycées.

**- VALORISATION DE LA MISSION POUR LE VOLONTAIRE :**

- Indemnisation prévue dans le cadre du service civique
  - Valorisation du parcours du titre de la préprofessionnalisation (livret de compétences)
  - Validation de l'UEL2E qui rapporte 2 ECTS.
-